LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE DE PARIS

ÉTUDE INSTITUTIONNELLE ET PROSOPOGRAPHIQUE D'UNE SOCIÉTÉ MÉDICALE PARISIENNE AU XIX° SIÈCLE

PAR

FLORENT PALLUAULT

diplômé d'études approfondies

INTRODUCTION

La médecine française a connu une profonde mutation à l'extrême fin du XVIII' siècle. Sous l'influence des Lumières, les médecins commencent à attribuer un rôle primordial à l'observation et à l'examen du patient.

Parallèlement aux progrès de la médecine d'observation (médecine pratique) naît une nouvelle discipline médicale : l'anatomie pathologique. Giovanni Battista Morgagni en Italie, puis Xavier Bichat et Jean-Nicolas Corvisart en France ouvrent les cadavres des patients décédés à l'hôpital afin de vérifier les lésions qu'ils avaient diagnostiquées pendant la vie. Le classement des maladies peut alors se fonder sur les lésions internes plutôt que sur des symptômes changeants.

A la même époque, la médecine cherche à réformer son enseignement, mal adapté à ses nouvelles ambitions. Les médecins réformateurs, réunis au sein de la Société royale de médecine, proposent de multiplier les leçons cliniques et les dissections, à l'exemple de la chirurgie.

La Révolution va donner l'occasion à la médecine de se réformer de fond en comble. Après une complète désorganisation, l'exercice de la médecine retrouve des règles en 1803. Dans l'intervalle, les facultés de médecine ont fait place à trois écoles de santé où l'enseignement pratique est enfin reconnu. A Paris, l'unification du système hospitalier permet de plus nombreuses et meilleures observations.

L'enthousiasme pour les études d'anatomie pénètre l'École de santé de Paris. La mort de Bichat en 1802 incite les étudiants à se regrouper et à poursuivre ses travaux. En 1803, quelques élèves de l'École pratique de dissection, l'élite de l'École de santé, se réunissent et créent la Société anatomique de Paris.

SOURCES

Les archives historiques de la Société anatomique sont conservées à la bibliothèque Jacques-Delarue (université Paris-VI Pierre-et-Marie-Curie). Elles ont subi des pertes mais restent suffisamment bien conservées pour permettre une étude sur la période 1803-1873. Ces archives consistent principalement en procès-verbaux des séances, procès-verbaux du comité d'administration et de rédaction des bulletins, papiers de l'archiviste et documents financiers.

Il faut encore souligner l'intérêt des dossiers des étudiants, versés aux Archives nationales, et des listes des élèves des hôpitaux, conservées aux archives de l'Assistance publique de Paris.

PREMIÈRE PARTIE ORGANISATION

CHAPITRE PREMIER LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

Créée en 1799 à l'instigation des professeurs de clinique Corvisart et Leroux des Tillets, la Société d'instruction médicale réunit des étudiants de l'École de santé. Ceux-ci sont chargés de recueillir les observations cliniques selon un format très élaboré. Très exigeante avec ses adhérents, la Société d'instruction médicale produit en quelques années de très nombreux travaux. Les élèves les plus instruits et les plus ambitieux s'y font admettre. Mais la rigueur du règlement a bientôt raison de leur bonne volonté. La Société est réformée et poursuit ses travaux, mais finit par disparaître autour de 1820. Elle constitue en quelque sorte un modèle pour la Société anatomique de Paris. Celle-ci se constitue le 12 frimaire an XII (4 décembre 1803) à l'initiative d'un groupe d'une vingtaine d'élèves. Un tout jeune docteur, Guillaume Dupuytren, chef des travaux anatomiques de l'École de santé et chirurgien de l'Hôtel-Dieu, est élu au poste de président.

La Société se donne un règlement de six articles pour définir son fonctionnement. Elle s'assemble une fois par semaine dans un amphithéâtre de l'École pratique de dissection pour éclairer l'anatomie et la physiologie normales et pathologiques. Les élèves y présentent des pièces anatomiques et des observations cliniques.

La Société anatomique est conçue comme une société d'instruction mutuelle et s'enrichit avant tout des discussions et de la confrontation des opinions. Chaque communication rédigée est conservée dans la collection des pièces. La Société anatomique compte bientôt plus d'une centaine de membres et est obligée de se donner un nouveau règlement. Mais, victime des dissensions entre son président, Dupuytren, et son vice-président, René-Théophile-Hyacinthe Laennec, elle s'essouffle rapidement. En 1807, Laennec prend la présidence mais ne peut empêcher la Société de disparaître en avril 1809.

CHAPITRE II

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

La reconstitution de la Société anatomique. – La Société est reconstituée le 12 janvier 1826 par Jean Cruveilhier, nouveau professeur d'anatomie, et bientôt d'anatomie pathologique. Il adapte le règlement de 1807, qui sera ensuite reformé en 1834, 1840, 1846 et 1861. Comme la première Société, la nouvelle se réunit une fois par semaine à l'École pratique. Les séances se déroulent selon un cadre fixe. Une fois par an, la Société se réunit dans une séance solennelle et publique où le secrétaire lit le compte rendu des travaux de l'année.

L'organisation administrative de la Société. – Le bureau de la Société est composé du président Cruveilhier, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un vice-secrétaire, d'un archiviste et d'un trésorier. Cruveilhier, élu président perpétuel en 1826, conserve sa position jusqu'en 1874. Il ne participe qu'exceptionnellement aux questions administratives et exerce plutôt une tutelle scientifique. Les autres membres du bureau sont élus tous les ans. Le vice-président remplace le président et anime les débats en son absence. Il participe à l'administration de la Société au sein du comité. Le secrétaire est le personnage central de la Société. Il rédige les procès-verbaux et dirige le comité de rédaction et d'administration. Il est assisté du vice-secrétaire, chargé plus spécialement de la correspondance et des candidatures. Le trésorier est chargé de percevoir les cotisations, de délivrer les diplômes et de régler les diverses dépenses. La fonction d'archiviste est créée en 1834. Son titulaire est chargé de la conservation des travaux scientifiques et des papiers administratifs; il est aussi responsable de la bibliothèque.

Les fonctions des membres du bureau sont renouvelées tous les ans dans la séance solennelle. L'accès à ces postes suit une logique qui connaît peu d'exceptions. Parmi les candidats déclarés au poste de vice-secrétaire (nécessairement des membres titulaires de la Société), un nom se détache et fait l'objet d'un accord avant la séance. L'élection est ainsi acquise à une forte majorité. Le vice-secrétaire est facilement élu secrétaire l'année suivante, puis vice-président. Seuls l'archiviste et le trésorier sont réélus fréquemment. L'archiviste Poumet, à qui l'on doit la conservation d'une grande partie des archives historiques, reste en poste de 1844 à 1867.

Le comité d'administration et de rédaction (dit simplement le comité) est le véritable organe de direction de la Société. Présidé par le secrétaire, il est composé du bureau (le président excepté) et de trois membres titulaires. Il assure de front deux fonctions différentes : la conduite de la Société et la publication de ses travaux.

CHAPITRE III

LES FINANCES DE LA SOCIÉTÉ

Les recettes. – La principale source de revenus est constituée par les cotisations des membres. Celles-ci n'apparaissent qu'à partir de 1834, le produit des diplômes suffisant à couvrir les menus frais de la Société jusqu'à cette date. Le trésorier perçoit difficilement les cotisations mensuelles; elles deviennent donc trimestrielles. Les diplômes de membres adjoints, titulaires et correspondants constituent une seconde source de revenus. Les amendes rapportent des sommes non négligeables,

mais très variables. La Société répugne à infliger de telles pénalités, mais sa mauvaise situation pécuniaire l'oblige, certaines années, à appliquer sévèrement le règlement.

Les dépenses. – La Société doit pourvoir à l'entretien de sa salle de réunion ainsi qu'à l'équipement et aux fournitures de bureau. Ses travaux scientifiques exigent d'autre part l'achat de matériel pour les dissections.

Les difficultés financières et leur solution. — La Société anatomique est constituée principalement d'étudiants, de qui il est difficile d'exiger de lourds sacrifices. Les amendes ne sont appliquées qu'épisodiquement. La Société vit dans un état précaire pendant presque vingt-cinq ans. En 1850, elle obtient une subvention du ministère de l'Instruction publique. Celle-ci est renouvelée régulièrement jusqu'en 1873. A la même période, la Société adopte un registre de présence qui permet de mieux contrôler les cotisations. La combinaison de ces deux mesures apporte la stabilité financière et un état de prospérité, permettant, entre autres, d'augmenter les publications et d'acheter un microscope.

CHAPITRE IV

LES ARCHIVES ET LA BIBLIOTHÈQUE

L'intérêt de la Société pour ses archives renaît en 1835, à l'occasion de son déménagement dans le bâtiment du musée d'Anatomie pathologique de la Faculté (musée Dupuytren). Le comité s'aperçoit alors que de nombreux documents ont disparu.

La mauvaise tenue des procès-verbaux, en particulier ceux du comité de rédaction, est en partie responsable de la négligence avec laquelle ils sont conservés. Le rapide renouvellement des membres du bureau oblige aussi à de fréquents déplacements de documents. Épisodiquement, des mesures sont prises pour remédier à ces défauts, mais elles donnent peu de résultats.

La Société anatomique possède aussi une bibliothèque alimentée par les dons de ses membres.

DEUXIÈME PARTIE LES MEMBRES

CHAPITRE PREMIER

LE MONDE DES ÉTUDIANTS PARISIENS AU XIX^e SIÈCLE

Les étudiants en médecine forment une classe bien à part dans le corps des étudiants de Paris au XIX' siècle. Ils sont vus comme les seuls vrais étudiants, plus travailleurs et disciplinés que leurs collègues. Les études de médecine sont assez chères, car elles nécessitent, en sus des frais d'inscription, l'achat de matériel pour les dissections et le travail dans les hôpitaux.

Les étudiants vivent généralement dans des hôtels garnis du Quartier latin,

quand ils ne choisissent pas de se loger près de l'hôpital où ils sont en fonction. Les internes sont hébergés au sein de l'hôpital.

Les étudiants suivent à leur gré les cours des professeurs de la Faculté ou ceux des enseignants libres de l'École pratique. Les études de médecine suivent un rythme ternaire entre leçons cliniques, cours magistraux et dissections dans les amphithéâtres. Les élèves de la Faculté tentent tout d'abord d'accéder à l'École pratique, puis aux places d'externes et d'internes. Les postes d'aides d'anatomie, de prosecteurs des amphithéâtres de dissection et de chefs de clinique de la Faculté attirent les meilleurs élèves.

La difficulté des études de médecine amène les élèves à se réunir régulièrement et à s'entraider. Certains donnent des cours aux plus jeunes et peuvent ainsi financer une partie de leurs études.

CHAPITRE II LA HIÉRARCHIE DES MEMBRES

La première Société anatomique ne juge pas nécessaire d'établir une distinction entre ses membres. Ce n'est qu'en 1807, pour stimuler l'émulation, que les deux classes de membres résidents et membres associés sont créées. Les membres les plus anciens accèdent au titre de résident et peuvent prétendre aux postes de la commission administrative. En 1826, ces deux niveaux de hiérarchie sont repris dans la distinction entre adjoints et titulaires.

Les membres actifs. – Les candidats sont d'abord admis au titre d'adjoints. Pour obtenir cette qualité, ils doivent être introduits par des membres, présenter des pièces anatomiques ou des observations. Leur travail est ensuite soumis à l'examen d'une commission de trois membres. Souvent, le rapporteur effectue seul le travail. Il fait part de ses conclusions à la Société, qui vote ensuite sur la publication du travail et l'admission du candidat. Les commissions tardent souvent à remettre leur rapport, ce qui repousse d'autant l'élection. A partir de 1840, l'admission se fait en deux phases : le candidat est d'abord inscrit sur une liste d'admissibles, parmi lesquels la Société choisit ceux qu'elle veut élire. Cette mesure, mise en place pour limiter le nombre des membres, permet de rejeter une candidature sans lui opposer un refus direct.

Les adjoints peuvent devenir titulaires au bout d'un an. Il leur suffit de présenter un travail. Un tiers des membres adjoints environ obtiennent la qualité de titulaire. Seuls les titulaires peuvent appartenir au comité et briguer les places du bureau.

Les membres inactifs. — La Société anatomique offre aussi les titres de membre honoraire et de membre correspondant. Diverses situations sont regroupées sous ces appellations. A l'origine, en 1826, le titre d'honoraire est réservé aux membres qui choisissent de ne plus assister aux séances de la Société. A partir de 1834, les titulaires continuent à être nommés honoraires, mais les adjoints reçoivent le titre de correspondant, nouvellement créé.

Les titres de correspondant et d'honoraire ne sont pas réservés aux membres qui cessent de participer aux réunions hebdomadaires : ils sont aussi accordés à des médecins qui n'ont jamais assisté aux séances mais envoient des travaux. Le titre d'honoraire n'est cependant attribué qu'aux professeurs des facultés de médecine.

CHAPITRE III

LES MEMBRES DE LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

En 1803, la Société est composée uniquement d'élèves de l'École pratique de dissection, qui recrute sur concours les meilleurs élèves de l'École de santé. Les membres de la Société anatomique appartiennent aussi à l'élite des élèves des hôpitaux : tous sont externes ou internes. Une forte proportion des internes nommés en 1806-1807 font partie de la Société. On ne retrouve cependant guère ce caractère élitiste dans leur carrière ultérieure. La plupart des adhérents sont originaires de la province et rentrent pour exercer dans leur département. Seuls quelques-uns restent à Paris pour y pratiquer et obtiennent des postes dans les hôpitaux et à la Faculté. Pourtant, de nombreux membres (plus d'un tiers) accèdent à l'Académie de médecine.

A l'origine, la Société est uniquement composée d'étudiants. Au fur et à mesure qu'ils soutiennent leur thèse, la proportion d'étudiants tend à diminuer. Mais les docteurs restent très minoritaires. La Société n'a pas le temps, dans sa courte période de vie, de se transformer en société de médecins, et elle continue à recruter parmi les étudiants.

CHAPITRE IV

LES MEMBRES DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

Comme son aînée, et plus encore, la nouvelle Société anatomique regroupe l'élite des étudiants de la Faculté. Elle recrute presque tous ses adhérents parmi les internes des hôpitaux. Un cinquième de ses membres sont d'origine parisienne, ce qui représente beaucoup plus que la moyenne des étudiants. La Société élit des étudiants pleins d'ambition qui visent les postes des hôpitaux et de la Faculté.

Les membres sont encore très jeunes au moment de leur admission. L'âge moyen des nouveaux adhérents se situe autour de vingt-cinq ans. Cet âge augmente pendant la période, au fur à mesure que le recrutement se resserre pour se limiter aux internes et aux docteurs. La Société se fait plus exigeante. Le délai d'admission s'allonge et les refus se multiplient.

La hiérarchie étudiante (externes, internes, prosecteurs, etc.) se reflète au sein de la Société. Une plus grande proportion d'internes se retrouvent dans la catégorie des titulaires. Les places du bureau leur sont pratiquement réservées. Les membres passent en moyenne un peu plus de quatre ans dans la Société, mais les titulaires demeurent plus longtemps que les adjoints.

Les sociétaires restent exercer à Paris dans une très forte proportion, attirés par la clientèle de prestige et les fonctions dans les hôpitaux et à la Faculté. Un cinquième des membres obtiennent une place dans les hôpitaux de Paris. A certains concours de l'agrégation, presque tous les candidats sont membres ou anciens membres de la Société. Un huitième des adhérents obtiennent ultérieurement un poste de professeur ou de professeur suppléant à la Faculté. Certains retournent pratiquer dans une ville de province après leurs études, mais d'autres y obtiennent des places dans les hôpitaux et les écoles secondaires.

La plupart des membres quittent la Société dès la thèse passée, mais une minorité continue à assister aux séances afin de profiter de l'enseignement mutuel qu'on y trouve et de s'entraîner en vue des concours du Bureau central des hôpitaux, ou de l'agrégation.

CHAPITRE IV

LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE ET LES INSTITUTIONS EXTÉRIEURES

La Société anatomique tient ses séances au sein de la faculté de médecine, mais elle n'a guère de relations avec le doyen. Elle se borne à déposer les pièces de ses candidats au musée Dupuytren.

La Société ne cherche pas à se faire reconnaître des autorités. Elle est cependant connue comme une société scientifique dont les travaux ont du prix. En 1846, elle est admise au nombre des sociétés savantes mentionnées dans le *Dictionnaire* publié par le ministère de l'Instruction publique.

La politique semble avoir eu très peu d'influence sur la Société anatomique. Avec beaucoup de réticence, car elle « ne s'occupe que de science », elle accepte de déployer deux drapeaux tricolores dans sa salle des séances en 1848.

Avant 1843, les autres sociétés savantes ne concurrencent guère la Société anatomique, car elles cherchent surtout à s'adjoindre des médecins diplômés et non de simples étudiants. Seule la Société médicale d'observation présente des caractères très semblables. En 1843 et en 1848, sont successivement créées la Société de chirurgie et la Société de biologie. Ces deux compagnies attirent rapidement de nombreux candidats et éloignent certains de la Société anatomique.

TROISIÈME PARTIE LES TRAVAUX

CHAPITRE PREMIER

LA CONSTRUCTION D'UNE OBSERVATION

La Société anatomique a toujours mis l'accent sur les observations d'anatomie pathologique. Celles-ci nécessitent l'étude d'une pièce pathologique extraite d'un cadavre. Mais d'autres communications peuvent être faites, verbalement ou par une simple note.

L'observation débute généralement au chevet du malade. L'étudiant examine le patient, recueille les symptômes et consigne le traitement dans une fiche clinique. L'étape suivante passe par les salles d'autopsie ou les amphithéâtres de dissection.

Les autopsies sont réalisées en grande majorité dans les hôpitaux, malgré les restrictions ou les interdictions dont elles font l'objet. Les autres sont réalisées dans les salles de dissection de la Faculté ou à l'amphithéâtre des hôpitaux (« amphithéâtre de Clamart »). Pendant l'époque de la première Société, les étudiants pratiquent aussi la dissection dans les amphithéâtres particuliers.

Le défaut de règles pour la dissection et l'absence chronique des prosecteurs conduit les étudiants à s'entraider, mais parfois leur inexpérience les amène à négliger certaines affections ou à endommager les cadavres en tentant de prélever les organes. Les élèves emportent parfois les pièces pathologiques chez eux afin de les étudier plus à loisir. Ils peuvent alors les analyser complètement et rédiger la note qui les accompagnera.

CHAPITRE II

LA PRÉSENTATION D'UNE PIÈCE PATHOLOGIQUE A LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

Les communications. — La communication d'une observation commence toujours par la présentation de la pièce. Celle-ci est soumise à l'examen des membres pendant la séance et donne éventuellement lieu à une discussion après l'analyse proposée par le présentateur. Les communications des candidats donnent lieu à un rapport. La commission analyse les qualités et les défauts de l'observation, en mettant en relief les omissions et les erreurs. Éventuellement, il est demandé au présentateur de procéder à de nouvelles recherches.

La conservation des pièces. – Les pièces de quelque intérêt doivent être préservées afin de pouvoir servir à des recherches futures. On tente d'injecter divers produits afin de mieux conserver les cadavres, puis les pièces. Le conservateur du musée Duputyren, en particulier, mène de nombreuses recherches dans ce domaine. Membre de la Société anatomique, il contribue beaucoup à ses travaux et apporte les ressources du musée à l'appui de certaines présentations faites dans la Société.

Les débats. – Les discussions qui ont lieu au sein de la Société anatomique visent à découvrir la vérité des affections. Elles témoignent de la prudence des membres, qui s'engagent rarement dans des théories médicales et s'attachent avant tout à étudier la pièce sous leurs yeux. Ces débats ne semblent pas entravés par des considérations d'âge ou de rang, mais certains membres écoutent plus qu'ils ne participent. Ils créent en tout cas des liens de solidarité entre quelques membres, qui semblent toujours se répondre au travers des présentations. Les discussions donnent parfois lieu à des commissions de travail, chargées de préciser certains points obscurs, mais celles-ci rédigent rarement un rapport.

CHAPITRE III

LES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

Les bulletins de la Société anatomique naissent en 1826, mais ils sont d'abord publiés dans des revues médicales. A partir de 1835, ils paraissent de manière indépendante. Les bulletins parus avant cette date font alors l'objet d'une seconde édition.

Les bulletins mensuels qui composent le volume annuel contiennent en général un extrait des procès-verbaux des séances, des observations originales et les rapports qui les accompagnent. Année après année les bulletins s'étoffent, jusqu'à former la plus importante collection de faits d'anatomie pathologique publiée en France au XIX° siècle.

Le comité de rédaction est responsable de la publication du *Bulletin*, mais le secrétaire s'en charge parfois seul. Des conflits de compétence apparaissent entre le secrétaire et les autres membres du comité, et il faut préciser le rôle de chacun à plusieurs reprises.

La Société cherche à donner plus de publicité à ses travaux mais ne réussit pas à trouver de solution satisfaisante. Les publications d'extraits de ses travaux dans les journaux médicaux, en particulier, donnent lieu à des débats sans issue.

CHAPITRE IV

PLACE ET ÉVOLUTION DES TRAVAUX

Malgré son ambition déclarée d'étudier l'anatomie et la physiologie normales et pathologiques, la première Société anatomique s'est principalement occupée d'anatomie pathologique. Influencée en cela par Dupuytren et Laennec, elle a surtout cherché à décrire des pièces plutôt qu'à déterminer l'origine des maladies. Elle a cependant accordé une place non négligeable à des observations de physiologie.

La seconde Société anatomique, plus encore, s'intéresse presque exclusivement à des faits d'anatomie pathologique. On relève ça et là des communications relevant de l'anatomie, de l'anatomie comparée et de la pathologie comparée, de la médecine légale, de la tératologie, etc., mais elles demeurent très minoritaires. Elles ne sont mentionnées qu'en passant dans le compte rendu annuel.

Dans les faits présentés à la Société, les membres cherchent surtout, au-delà des observations qui permettent de mieux connaître les affections, à assurer le diagnostic et à faire progresser la médecine clinique et la chirurgie.

L'arrivée de la recherche microscopique en pathologie suscite de nombreux débats au sein de la Société. Malgré la position attentiste de Cruveilhier, le microscope est adopté, en particulier grâce à l'action d'hommes comme Paul Broca, Jean-Charles Deville et Hermann Lebert.

CONCLUSION

Née dans une période où tous peuvent collaborer à la recherche, la Société anatomique regroupe en son sein praticiens et étudiants. Elle conserve ce caractère mixte, tout en évoluant lentement vers une société de médecins diplômés. Ses travaux, et en particulier ses publications, la mettent au premier rang des sociétés médicales. Comme société d'étudiants, elle connaît son apogée à la fin des années 1840, avant que d'autres sociétés savantes la concurrencent et que sa nature évolue.

